

**Décision portant nomination de M. Alain LARROCHE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UPR9048 intitulée Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (I.C.M.C.B)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC121886INC du 2 juillet 2012 nommant M. Mario MAGLIONE directeur de l'unité propre de recherche n° 9048 - Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (I.C.M.C.B) ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> ;

Considérant que M. Alain LARROCHE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine du 5 au 6 avril 2004 et du 26 au 27 avril 2004,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Alain LARROCHE, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° 9048 - Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (I.C.M.C.B), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

M. Alain LARROCHE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alain LARROCHE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 8 octobre 2013

Le directeur de l'unité  
Mario MAGLIONE

Visa du délégué régional du CNRS  
Christophe GIRAUD

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)